



« Kit de survie » pour les agents EDF et pour leur famille

En cette fin d'année, EDF diffuse au sein de l'entreprise à tous les agents une présentation vantant les mérites du nucléaire, comme l'a révélé Médiapart hier. Europe Écologie Les Verts (EELV) propose un kit de survie pour les agents désireux d'avoir une analyse critique, mais surtout pour leur famille qui risque de subir la propagande nucléaire pendant les festivités de fin d'année.

Dans sa présentation, EDF avance de nombreux arguments pro-nucléaires qui méritent une contre argumentation tant ce qui est présenté est loin de la réalité.

Indépendance énergétique : l'électricité nucléaire est produite à partir de l'uranium, matière première entièrement importée. La France importe charbon, pétrole, gaz naturel, uranium, soit 90% de sa consommation d'énergie primaire. Il est temps de faire des économies d'énergie et de développer les énergies renouvelables locales.

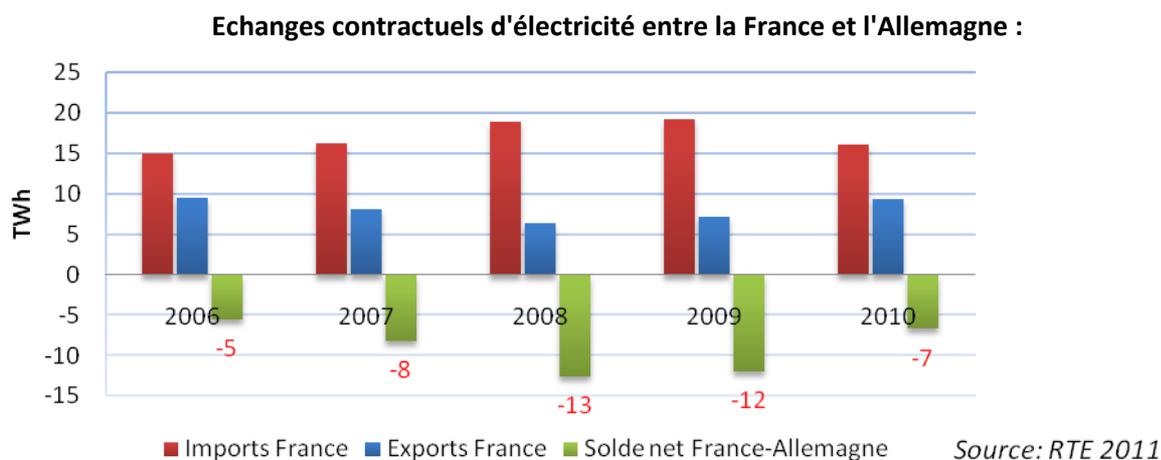
En 2010, l'électricité représentait 24% de l'énergie fournie aux consommateurs (ménages, tertiaire, industrie, transports, agriculture) ou "consommation énergétique finale". L'électricité d'origine nucléaire contribuait pour environ 70% à cette consommation d'électricité. Donc le nucléaire contribuait pour 17% à la consommation énergétique finale française.

La totalité de l'uranium que nous consommons est importée du Niger, Canada, Kazakhstan, Namibie... La dernière mine d'uranium française a été fermée en 2001. Le taux officiel d'indépendance énergétique (50%) néglige ce « détail » ; si l'on intègre cette dépendance, ce même taux officiel d'indépendance tombe à moins de 10%.

Le nucléaire n'a pas permis de réduire la dépendance de la France aux produits pétroliers. La consommation annuelle moyenne par habitant de produits pétroliers était en 2009 de 1.06 Tonne Equivalent Pétrole en France, contre seulement 1.01 en Allemagne, 0.99 au Royaume-Uni et 0.92 en Italie.

Pour en savoir plus : ["Le nucléaire assure l'indépendance énergétique de la France" : vraiment ?](#)

Indépendance électrique : la France est importatrice nette d'électricité en provenance d'Allemagne.



De plus, les imports français se font en période de pointe, c'est-à-dire quand le prix de l'électricité est élevé et que les émissions de gaz à effet de serre sont importantes. Les exports français se font avec une faible valeur ajoutée (la nuit quand la demande est faible). Les émissions de CO₂ liées aux imports français sont comptabilisées dans le bilan de l'Allemagne (pas dans le bilan français).

Le risque de « black out » hivernal en France est lié à cette dépendance aux importations en période de pointe : la France est incapable de produire ce qu'elle consomme à tout instant.

Prix de l'électricité : il est malhonnête de présenter des prix TTC. La présentation EDF nous montre une différence de 89% du prix TTC du MWh entre la France et l'Allemagne alors qu'elle n'est que de 42% HT. L'électricité est plus chère pour les ménages en Allemagne en grande partie du fait d'une taxe énergie-climat qui permet de financer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

En France, le prix de l'électricité n'est pas complet : il n'inclut pas notamment le véritable coût du démantèlement, de la gestion des déchets, de la sécurité, de l'assurance en cas d'accident... Ce que le consommateur ne paie pas, c'est le contribuable qui paie !

De plus, grâce aux politiques d'efficacité énergétique, en Allemagne, un ménage consomme 25% de moins d'électricité qu'un ménage français. Les factures des ménages français et allemands sont donc proches, pour un même niveau de vie ; en revanche, l'Allemagne dispose de beaucoup plus d'emplois dans l'énergie, d'une industrie dynamique, d'une sécurité environnementale et énergétique supérieure.

Emissions de gaz à effet de serre : seules les émissions totales de gaz à effet de serre sont à considérer et non pas seulement celles du système électrique. Les émissions de gaz carbonique par habitant de l'Allemagne sont 60% supérieures à celles de la France mais celles de méthane 27% inférieures. Et la France a sur son sol 6,5 fois plus de déchets radioactifs à faible et moyenne activité à vie longue et 3,4 fois plus de déchets radioactifs à haute activité que l'Allemagne.

L'Allemagne s'est engagée à réduire ses émissions de 40% d'ici 2020 (tandis que la France ne fait qu'un effort de 20%), ce qui correspond à l'effort qu'elle doit faire au regard des enjeux climatiques. L'Allemagne ne sacrifie pas le climat à la sortie du nucléaire et elle assume pleinement ses responsabilités.

Enfin, la sortie allemande du nucléaire ne peut pas –structurellement- entraîner une croissance des émissions de gaz à effet de serre en Europe. En effet, le secteur de l'électricité est sous contrainte des « permis d'émission » européens (quotas carbone). Quel que soit le choix du mode de production électrique, le nombre de quotas européen est fixe. Le système de quotas fonctionne donc comme des vases

communicants : si certains secteurs peuvent émettre plus, d'autres doivent réduire leurs émissions, à quantité totale de quotas égale. Il faudra donc que les électriciens allemands (s'ils souhaitent émettre plus) achètent de nouveaux quotas à des industriels qui accepteront de réduire leurs propres émissions. Au final, cela ne change rien pour l'environnement (même nombre de quotas), et les électriciens sont fortement incités à faire des économies d'énergie et à développer les renouvelables.

Emplois : le nucléaire emploi 6 à 8 fois moins que les énergies renouvelables, pour une même production d'électricité ([voir notre réponse à Henri Proglio](#)). De plus, la filière est moribonde : malgré un gouvernement français totalement pro-nucléaire, AREVA doit préparer un plan d'austérité sans précédent, après avoir perdu près de 2 milliards d'euros en 2010 et 2011. Si nous sortons du nucléaire, les emplois qui y sont liés ne disparaîtront pas : il s'agit de les reconverter dans le démantèlement (des décennies de travail) et dans la gestion des déchets (des millénaires de travail). Notons que le marché du démantèlement et des déchets existe avec certitude, contrairement au marché de la construction de nouvelles centrales.

La sureté : EDF se focalise sur la sureté en France. EDF a-t-il compris que 8% du territoire japonais était désormais perdu pour des milliers d'années ? Que le vrai risque est là, pour des centaines de milliers de gens « déracinés ».

Par ailleurs, les experts et l'autorité de la sûreté nucléaire (ASN) nous disent deux choses :

- la différence de types de réacteurs (à eau pressurisée ou bouillante) ne joue pas pour un accident tel que celui de Fukushima.
- un accident grave est possible en France.

L'accident de Fukushima provient de la perte totale de refroidissement des réacteurs (et des piscines). Cela peut arriver dans les centrales françaises (voir l'accident du Blayais lors de la tempête de décembre 1999).

Il est très inquiétant de lire qu'EDF déclare « ces ECS ont permis d'évaluer la tenue des installations dans des conditions encore *jamais imaginées auparavant* ». Ont-ils tout imaginé ? On sait déjà que non, puisque les attaques terroristes ou militaires sont écartées ; l'IRSN critique les méthodologies employées.

Enfin, notons que la volonté d'augmenter encore la sécurité signifie que tout n'a pas été fait jusqu'à maintenant. Pourquoi serait-ce le cas dans l'avenir ?

Voir : [Rapport de l'IRSN : une communication rassurante pour une réalité inquiétante](#)

Consommation d'électricité : Il n'y a aucune fatalité à ce que la consommation d'électricité augmente de 2% par an ! Gaspiller l'électricité et le chauffage électrique comme on le fait aujourd'hui est une aberration (en utilisant une pompe à chaleur, alimentée également à l'électricité, on divise par 3 la consommation d'électricité pour le même confort qu'avec un chauffage par convecteur). La priorité est aux économies d'électricité, pas à l'augmentation de la production.

Démantèlement et service public : ce point est un peu technique, mais il en dit long sur l'esprit de « service public » de la direction actuelle d'EDF.

Par une loi de 2006, EDF est obligée de « provisionner » des capitaux, en prévision du démantèlement des centrales (les montants sont d'ailleurs très insuffisants, mais c'est une autre histoire). Ces capitaux (« actifs dédiés ») peuvent avoir toute forme : de l'argent liquide jusqu'aux capitaux très peu liquide.

Au lieu de sécuriser une partie de ses recettes (capitaux liquides, à immobiliser sur un compte par exemple), EDF a choisi de « provisionner » en utilisant la valeur de son capital physique (notamment les réseaux). Le 31 décembre 2010, il a ainsi gagé 50% du capital du réseau de transport d'électricité (RTE), soit 2,3 milliards d'euros.

Traduction concrète : lorsqu'il faudra démanteler véritablement les centrales et disposer d'argent liquide, EDF devra vendre son réseau (RTE) à des investisseurs privés (ou l'Etat devra racheter son propre réseau). Il s'agit donc d'une privatisation déguisée (ou d'une spoliation des contribuables). Le réseau est pourtant un élément stratégique pour le service public et pour l'indépendance du pays.

Notons que cette manipulation comptable d'EDF, aux conséquences catastrophiques pour le service public, a été rendue possible grâce à la publication d'un décret par le gouvernement (décret n°2010-1673 du 29 décembre 2010).

Contact : comener@hotmail.fr